

# Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## **Anlagelösung Bank Cler – Nachhaltig Einkommen (CHF), un compartiment du Fonds Anlagelösung Bank Cler, classe de parts B (ISIN: CH0369737678)**

Ce compartiment est géré par UBS Fund Management (Switzerland) AG, une société du Groupe entièrement détenue par UBS Group AG.

Gestionnaire de fortune: Asset Management Basler Kantonalbankk

### Objectifs et politique de placement

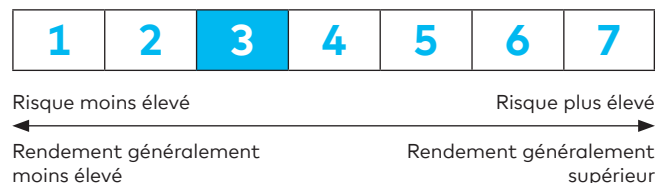
L'objectif de ce fonds est de générer un revenu régulier des intérêts et des dividendes, complété par des plus-values potentielles, afin de préserver ses actifs en valeur réelle sur la durée. La solution de placement durable tiendra compte des ratios financiers traditionnels ainsi que de critères environnementaux et sociaux dans le cadre des décisions d'investissement.

- La société de gestion investit les actifs du fonds principalement dans des parts d'autres organismes de placement collectif. Les actifs sont investis principalement dans des placements libellés en francs suisses.
- Un minimum de 15% et un maximum de 47% sont investis dans des organismes de placement collectif qui investissent leurs actifs principalement dans des actions et des droits de sociétés.
- Un minimum de 53% et un maximum de 85% sont investis dans des organismes de placement collectif qui investissent leurs actifs principalement dans des obligations et autres titres de créance et droits de débiteurs privés et publics dans le monde.
- Aucun indice de référence n'est utilisé. Le gestionnaire du fonds prend les décisions à son entière discrétion et dans le respect des restrictions de placement prescrites.

Les investisseurs peuvent demander le rachat de leurs parts à la société de gestion les jours de négoce.

Les revenus du fonds sont restitués aux actifs du fonds pour un réinvestissement chaque année.

### Profil de risque et de rendement



#### Informations complémentaires sur cette catégorie

- L'indicateur de risque ne constitue pas une estimation certaine de la future performance du fonds. La méthode utilisée pour cette estimation dépend du type de fonds.
- Les rendements passés ne sont pas représentatifs de la performance future.
- La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et peut évoluer au fil du temps.
- La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

#### Pourquoi ce fonds relève-t-il de cette catégorie?

Le fonds est classé dans la catégorie 3 car la volatilité de ses rendements est faible.

#### Autres risques importants:

- Le fonds peut avoir recours à des instruments dérivés, ce qui peut réduire le risque pour les investisseurs ou augmenter les risques de marché ainsi que le potentiel de perte lié à une défaillance de la contrepartie.
- Chaque fonds est exposé à des risques spécifiques. Les descriptions des risques figurent dans une liste détaillée et exhaustive incluse dans le prospectus.

#### Frais

Les commissions et autres frais payés servent à financer la gestion courante et la garde des actifs du fonds ainsi que la distribution des parts de fonds. Tous les coûts engagés réduisent les rendements potentiels de l'investisseur.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement*	
Frais d'entrée	2%
Frais de sortie	2%
Frais annuels prélevés sur la part	
Frais courants	1,21%
Frais prélevés sur la part dans certaines conditions	
Commission de performance	Aucun

\* Il s'agit du maximum pouvant être déduit des capitaux que vous avez engagés.

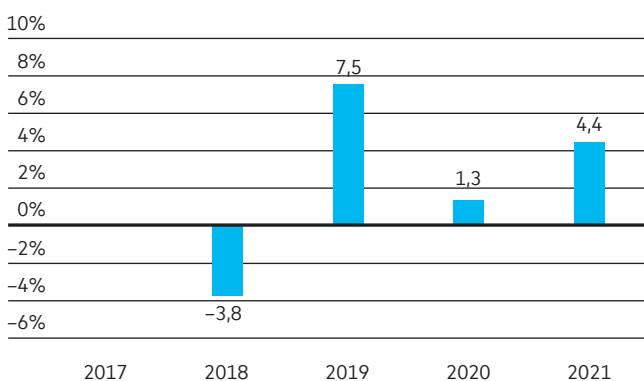
Les **frais d'entrée et de sortie** indiqués ici constituent des montants maximums. Dans certains cas, il se peut que vous payiez moins – pour connaître les montants applicables, consultez votre conseiller financier.

Les **frais courants** présentés ici se fondent sur les douze mois précédant la préparation de ce document. Ce montant peut varier d'un exercice à l'autre. Ne sont pas inclus:

- Les coûts de transaction, à l'exception des coûts d'achat et de vente d'unités d'autres fonds.

Vous trouverez de plus amples informations sur les frais dans le prospectus au chapitre 5.3 «Rémunération et frais accessoires». Veuillez vous reporter à l'adresse [www.cler.ch](http://www.cler.ch).

### Performance passée



### La performance passée ne saurait préjuger des résultats futurs.

Le graphique présente les rendements du fonds calculés en tant que variation en pourcentage de la valeur nette d'inventaire du fonds mesurée d'un exercice à l'autre dans la monnaie du fonds. D'une manière générale, le calcul de la performance passée tient compte de tous les frais courants, mais pas des frais d'entrée.

La classe de parts a été lancée le 27.07.2017.

La performance passée a été calculée en CHF.

### Informations pratiques

#### Banque dépositaire

UBS Switzerland AG

#### Informations complémentaires

Vous pouvez obtenir gratuitement, en allemand, des informations sur Anlagelösung Bank Cler – Nachhaltig Einkommen (CHF) et les classes de parts disponibles, le prospectus intégral avec contrat de fonds intégré ainsi que les derniers rapports annuels et semestriels auprès de la société de gestion, de la banque dépositaire, des distributeurs du fonds ou en ligne à l'adresse [www.cler.ch](http://www.cler.ch). D'autres documents sont aussi disponibles.

La monnaie de la classe de parts est CHF. Le cours des actions est publié chaque jour ouvrable.

Les présentes informations clés pour l'investisseur concernent exclusivement le compartiment indiqué. Elles ne concernent aucun autre compartiment du fonds à compartiments multiples. Les investisseurs ont uniquement un droit sur les actifs et les revenus de la classe de parts dont ils détiennent des parts. Chaque compartiment est exclusivement responsable de ses propres engagements.

#### Déclaration de responsabilité

La responsabilité d'UBS Fund Management (Switzerland) AG ne peut être engagée que sur la base des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus avec accord de fonds intégré.

Cet organisme de placement collectif (fonds) est approuvé et supervisé par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA). UBS Fund Management (Switzerland) AG est autorisée en Suisse et réglementée par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 18/02/2022.